



Précautions sanitaires en temps de CoViD-19 par section sportive Reprise d'activité sportive - 2020-21

Capoeira

- Le professeur porte un masque en permanence ;
- Un registre des présences au cours est tenu pour assurer un suivi d'éventuels foyers de contamination ;
- Les élèves pénètrent un à un dans la salle seulement lorsque les pratiquants du cours précédent ont entièrement quitté l'espace alloué. La sortie s'opère de la même façon un à un ;
- Nettoyage au savon ou désinfection des mains et des pieds au gel hydro alcoolique dans la salle de danse en débutant et en terminant le cours ;
- L'encadrement et les élèves veillent, avant de se rendre aux cours, à s'être douchés chez eux, cheveux lavés (et attachés lorsqu'ils sont longs), ongles coupés, et porter une tenue de capoeira propre ;
- Les capoeiristes de plus de dix ans conservent leur masque dans les circulations et jusqu'à la salle de danse. Ils le rangent dans un sac plastique, lui-même rangé dans un sac personnel où sont rassemblées toutes les affaires. Ce sac contient une gourde individuelle, des mouchoirs, du gel hydro alcoolique et le sac pour le masque. Ce sac doit être déposé dans la salle de danse ;
- Il est obligatoire de porter des chaussons pour se déplacer du vestiaire à la salle de danse ;
- La présence de parents, de visiteurs ou de personnes extérieures n'est pas autorisée dans le gymnase ;
- Un espace de deux mètres doit être respecté entre chaque joueur de la ronda de capoeira ;
- Chaque responsable légal (pour les mineurs) doit signer l'acte d'engagement responsable pour valider son inscription.

Documents à remplir ou à fournir lors de l'adhésion :

- bulletin d'adhésion ;
- photo d'identité ;
- formulaire RGPD et conditions générales d'inscription ;
- acte d'engagement responsable en temps de CoViD-19 - reprise saison sportive 2020-2021 ;
- formulaire droit à l'image ;
- éventuellement, formulaire contenant les instructions pour l'accompagnement des mineurs.

Paris, le :

Signature :